

13 novembre 1990 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de M. François Mitterrand, Président de la République et de M. Felipe Gonzalez, Président du gouvernement espagnol, notamment sur la coopération franco-espagnole, le conflit du golfe, la construction européenne et le mouvement lycéen, Paris, le 13 novembre 1990.

LE PRESIDENT.- Mesdames et messieurs, nous venons de terminer le quatrième Sommet depuis la déclaration commune du mois de juillet 1985 entre l'Espagne et la France dont certains d'entre vous se souviendront peut-être.

- Nous avons traité successivement de différents problèmes qui relevaient de la compétence des ministres participant à cette rencontre. Les affaires étrangères tout d'abord et par voie de conséquence les problèmes européens. On a constaté sur ce terrain une grande identité de vues, notamment sur la future union politique et sur la future union économique et monétaire, sur la nécessité de les faire progresser parallèlement. Si vous posez des questions sur l'union économique et monétaire, nous vous apporterons, M. Felipe Gonzalez et moi des précisions sur le rôle de l'écu, de la banque et sur la période de transition. Des conversations ont eu lieu sur la dimension de la défense et de la sécurité dans cette construction. On a parlé également d'assises pour faire avancer l'idée de Confédération européenne et des accords de Shengen conclus entre cinq pays actuellement, sur les passages des frontières. Nous sommes d'accord pour que l'Espagne assiste comme observateur aux travaux de ces pays. Les questions internationales ont aussi fait l'objet de discussions, dont bien sûr les problèmes du Golfe. Il a été question d'Amérique latine et d'Amérique centrale. On a parlé de la très prochaine conférence de la CSCE qui se tiendra, comme vous le savez, à partir de lundi prochain à Paris. Sur les questions culturelles, on a noté une participation française de grande ampleur aux manifestations prévues à Séville, à Barcelone et à Madrid en 1992. Un Comité national français pour la célébration du cinquantième centenaire de la découverte de l'Amérique et de la rencontre des deux mondes que présidera M. Michel Vauzelle, Président de la Commission des affaires étrangères, vient d'être créé pour organiser des manifestations culturelles à cette occasion.

Sur le plan économique et financier, qui recoupe naturellement un certain nombre des questions déjà abordées sous l'aspect affaires étrangères, on a constaté que les relations bilatérales étaient très bonnes. L'Espagne vient d'émettre un emprunt de 3 milliards de francs sur le marché de l'Eurofranc, c'est l'émission la plus importante qui ait été réalisée sur ce marché à ce jour.

- Je reviens sur l'union économique et monétaire. On est d'accord sur l'objectif final et sur les deuxième et troisième étapes, sur l'écu et la banque, également sur le rôle échu au Conseil européen en tant qu'autorité politique et économique. Il a été question aussi de l'harmonisation fiscale au sein de la Communauté et notre souci de voir adopter une retenue à la source sur le plan européen sur les revenus du capital. Il a été question d'un problème particulier sur la quote-part de l'Espagne au FMI.

Sur le plan strictement militaire et à propos du Golfe, nous avons pu noter qu'une série de

coopérations militaires bilatérales s'étaient développées, de coopérations industrielles et nous avons parlé de la préparation du désarmement et d'une approche commune quant au développement de la défense européenne donnant naturellement une priorité politique à l'UEO. Des conversations ont eu lieu sur le plan des communications, de l'électricité, du nucléaire, conduites par les ministres respectifs. Sur le plan de l'énergie, par exemple, un accord a été signé entre EDF et Red-Elctrica. Il faut noter une poursuite de programme des trains à grande vitesse. Le tunnel du Somport qui fera communiquer nos deux pays et a été déclaré d'utilité publique. Une convention internationale doit être signée d'ici la fin de l'année pour sa réalisation. Un groupe de travail rendra compte pour le prochain Sommet de ses propositions pour le tracé de trois lignes internationales de chemin de fer : Perpignan-Barcelone (TGV), Dax-Irun (TGV) et Pau-Saragosse. Je pense que c'est par la vieille gare d'Arcanfran qui est une gare souvent ignorée et qui représentait un effort absolument considérable à une époque déjà assez lointaine et qui était restée en plan du fait de la guerre ce qui flatte un peu l'imagination des Espagnols et des Français.

- L'Espagne souhaite être réassociée aux études sur le développement des futurs types de réacteurs. La France en est d'accord. Pour la télévision à haute définition, une démonstration sera organisée à l'occasion des jeux olympiques de Barcelone en 1992. Bien entendu, l'Espagne qui souhaite être associée à ces études, le sera.

- Même appréciation des deux pays sur la politique industrielle de la Communauté. J'abrège, j'essaie d'aller un peu vite pour ne pas alourdir cette rencontre avec vous, d'une série d'éléments qui vous seront fournis par écrit à la suite de cette conférence de presse. D'autre part, je voudrais laisser à M. Felipe Gonzalez, Président du Conseil des ministres espagnol le soin de dire ce qu'il pense de tout cela. Je ne voudrais pas manquer cette occasion pour lui répéter le sentiment d'extrême plaisir que j'ai de le recevoir ainsi que les membres de son gouvernement, une fois de plus à Paris. C'est le cas depuis déjà de nombreuses années, depuis que l'Espagne et la France ont su régler leurs contentieux. Nous considérons que nos démarches doivent être le plus souvent harmonieuses, nous y travaillons avec beaucoup d'assiduité et le désir de réussir, et je crois que l'on peut dire que nous y réussissons.

- Alors je tiens à remercier M. Felipe Gonzalez et ses ministres de l'apport considérable qu'ils donnent aux relations bilatérales entre l'Espagne et la France. Merci.

FELIPE GONZALEZ.- Merci infiniment, monsieur le Président, il est évident que j'ai du mal à mentionner quelque chose que n'ait déjà mentionné M. le Président de la République.

- Nous sommes en plein processus intéressant, fascinant. Nos relations bilatérales ont changé au niveau qualitatif, au niveau quantitatif, de façon tout à fait positive à mon avis.

- Nous disposons de mécanismes de coopération normaux afin de résoudre tous les problèmes qui peuvent se poser. En plus de cela nous avons la possibilité de rapprocher nos positions et de tirer parti de cette convergence de position pour résoudre les problèmes au niveau communautaire lorsqu'il s'agit de construction de l'Europe. Lorsqu'il s'agit de sécurité et de coopération, ce Sommet se tient très rapidement après le Sommet de Rome et avant la Conférence de la Sécurité en Europe et je crois que c'est un bon moment pour réfléchir ensemble sur ces sujets. Ensuite nous nous retrouverons après cette conférence à Rome lors du Sommet ordinaire européen du Conseil de l'Europe et je crois que c'est une période d'activité tout à fait intense et toujours bien sûr dans le cadre de ce processus de l'Union européenne. Nous avons mentionné des points extrêmement importants, les rapports entre nos deux pays et l'Union soviétique, les relations entre la Communauté économique et l'Union soviétique, l'impact que la nouvelle architecture soviétique va avoir sur l'Europe, les rapports Europe-Amérique latine et les problèmes de la Méditerranée.

- Bien sûr, comme l'a fort bien dit M. le Président de la République, nous avons parlé du conflit dans le Golfe, je voulais simplement dire combien je suis heureux que nos relations aient pu changer de façon qualitativement de plus en plus intéressantes. Nos positions communes se multiplient. Je crois que nous avons aussi réfléchi aux problèmes de la sécurité commune et là encore les choses ne sont pas tout à fait définies. Il y a encore un certain nombre de points d'interrogations. Il ne sera pas si facile d'y trouver une réponse immédiate, mais je crois que déjà

à interrogations. Il ne sera pas si facile à y trouver une réponse immédiate, mais je crois que déjà on a ouvert la voie. Il y a un groupe de réflexions dans le domaine de la sécurité et donc merci infiniment encore, monsieur le Président, de cette possibilité que vous nous avez donné de nous rencontrer.

- Je voudrais aussi vous remercier de cette donation de deux tableaux `Picasso` qui ont pour nous une valeur historique très importante, merci.\

LE PRESIDENT.- Voilà, nous avons assez parlé, nous ici. Alors c'est à vous.

- QUESTION.- Monsieur le Président vous aviez parlé du Golfe alors après les conversations que vous avez eues avec M. Gorbatchev après celles que vous avez eues avec M. Baker, après celles que vous venez d'avoir avec M. Gonzalez quelles sont les perspectives d'avenir que vous envisagez dans cette crise ? Est-ce que vous croyez à une aggravation du risque de guerre par exemple ? Même question si vous le permettez à M. Gonzalez. LE PRESIDENT.- Je pense que nous aurons l'occasion dans les jours qui viennent, notamment lors de la venue de tous les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe, des Etats-Unis d'Amérique et du Canada à Paris de brasser tous ces problèmes et de vous en rendre compte. Je craindrai qu'une déclaration aujourd'hui ne fût prématurée par rapport à ce que nous aurons à en dire.

- J'aimerais donc pouvoir réserver par pure bonne méthode de travail cette déclaration à ce sujet. Nous continuons de penser que la paix est préférable à la guerre mais que la paix doit être accompagnée du droit et que le manquement au droit international mérite l'intervention des Nations unies. Je ne saurais donc préjuger des décisions qui seront prises par le Conseil de sécurité. On peut prévoir cependant que le Conseil de sécurité sera conduit à repréciser son point de vue dans les semaines à venir. Il y a des données de base qui ont été fixées dès le début de ce conflit par le Conseil de sécurité et nous en sommes toujours là. C'est naturel et c'est nécessaire puisque, d'autre part, des propositions en exécution de ces résolutions n'ont pas été énoncées mais je ne veux pas aller plus vite que les événements. Je vous donne rendez-vous bientôt pour vous parler de ce sujet.

- FELIPE GONZALEZ.- Je suis tout à fait d'accord quant au fond avec cette analyse. La préférence pour une solution pacifique du conflit implique l'application des résolutions des Nations unies et le rétablissement du droit international. Je crois que nous partageons tout à fait ce sentiment, à savoir que la préférence pour un règlement pacifique du conflit suscité par l'Irak ne doit pas faire oublier le fond du problème, c'est-à-dire que lorsque l'on exprime un désir de paix, eh bien ! on n'accorde par là-même aucun avantage à ceux qui violent le droit international. Simplement, on lui offre une occasion de restaurer le droit international sans avoir recours à une voie extraordinairement coûteuse qui est celle du conflit armé.\

QUESTION.- Monsieur le Président, que pensez-vous de la proposition du Roi du Maroc pour une convocation d'un sommet arabe ?

- LE PRESIDENT.- Puisqu'il s'agit de la convocation d'un sommet arabe et puisque la France ne fait pas partie des pays devant être convoqués, je n'ai pas eu à m'exprimer à ce sujet. Je souhaite qu'il soit possible de réunir des pays arabes dans une démarche commune pour le règlement de ce conflit mais que ce règlement soit conforme aux résolutions du Conseil de Sécurité. Je pense que les pays arabes continueraient d'être les meilleurs agents de la mise en oeuvre de ces dispositions mais vous n'ignorez pas les différends qui opposent plusieurs pays arabes entre eux et il ne semble pas que l'appel du Roi du Maroc ait reçu un accueil unanime. Donc je n'ai pas eu à m'exprimer à ce sujet, ce sont de bonnes initiatives mais disons que le climat et les circonstances pour l'instant ne s'y prêtent pas, ce qui est bien dommage.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous pourriez nous préciser le rôle qu'à votre avis devrait jouer une nouvelle politique de sécurité dans le processus de la construction européenne et si, à votre avis, la Communauté en tant que telle devrait assumer de nouvelles responsabilités ?

- LE PRESIDENT.- On n'en est pas là. Pour l'instant, on en parle et on en discute, ce qui est déjà un progrès. M. Felipe Gonzalez et moi, qui en avons parlé dans notre entretien avant que ce ne soit l'objet de conversations générales, nous pensons qu'il sera difficile de bâtir une union politique et d'oublier la dimension de la sécurité. Nous n'avons pas, pour l'instant, mis au net la

manière de faire. La Communauté jusqu'à présent n'a pas reçu pour mandat de s'occuper des problèmes de défense mais il faut commencer à penser au moment où tous les pays, intimement associées dans des définitions diplomatiques et politiques, devront bien disposer de l'instrument de leur propre sécurité. C'est donc un projet sur lequel nous aurons l'occasion cent fois de revenir mais peut-être, M. Felipe Gonzalez, souhaitez-vous dire quelques mots à ce sujet ?

- FELIPE GONZALEZ.- En fait, le concept existe, il est là, les membres de la Communauté le connaissent, on ne peut pas parler d'union politique sans parler de politique extérieure sans tenir compte de la sécurité. Donc, du point de vue des concepts, c'est quelque chose qui existe, dont on est conscient, mais cela pose des problèmes au niveau de la transposition, au niveau pratique. Il y a des interprétations différentes, certaines interprétations - quelquefois volontairement - erronées. Certains disent "mais cela remet en question le problème atlantique d'autant". Bon ! bien sûr, il y a différents statuts pour ce qui est des pays membres de la Communauté vis-à-vis de l'OTAN mais, de toutes façons, cela ne devrait absolument pas empêcher une réflexion sur ces problèmes. La situation européenne, c'est évident, est nouvelle, il y a dans la pratique une liquidation du Pacte de Varsovie, par conséquent il faut essayer de trouver un système de sécurité qui pourra être partagé, partagé non seulement entre ceux qui étaient auparavant des antagonistes, mais partagé par tous les pays qui recherchent des valeurs communes, qui peuvent devenir communes si elles ne le sont pas encore, et il faut essayer de dépasser ces modèles antagonistes que nous avons connus jusqu'à présent. Alors, bien sûr, il y a une réflexion, une réflexion en herbe en quelque sorte, et je crois qu'il n'y aura pas de problèmes pour progresser mais il faut que cette réflexion soit un peu le reflet des progrès vers l'unité européenne en tant que telle.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais savoir si vous pensez, en ce moment, que le point critique de ce conflit armé a déjà été dépassé ou pas ? Et à monsieur Gonzalez, je voudrais poser une question : je voudrais savoir quelle est son opinion sur ces envoyés officieux, non officiels qui se rendent à Bagdad pour obtenir la libération d'un petit contingent d'otages. Est-ce que cela n'entame pas, n'ouvre pas une brèche dans la cohésion des Occidentaux ?

- LE PRESIDENT.- Nous avons déjà évoqué cette question. Simplement, vous avez employé une expression qui vous est propre : "estimez-vous que l'on ait dépassé le point critique" ? Je parlerai, ce qui ne vous étonnera pas, comme l'a fait très récemment Roland Dumas, ministre des affaires étrangères français, en disant que j'espère bien que l'on ne l'a pas dépassé, mais qu'il faut bien se rendre compte qu'on en approche dangereusement.

- FELIPE GONZALEZ.- Je pense qu'il est indéniable que certaines tensions, certaines émotions, se produisent, apparaissent lorsque il y a une libération ponctuelle de tout ou partie des otages de certains pays et pas d'autres pays. Nous mêmes avec certains pays de la Communauté européenne et avec des pays occidentaux dans leur ensemble, nous avons oeuvré en ce sens. Je pense que tout cela est indéniable, c'est vrai. Mais au niveau de la Communauté européenne nous avons fait un gros effort de cohésion, d'entente. Nous avons essayé de nous entendre sur les attitudes à observer en la matière. Tout cela étant dit, il est difficile de nier que les gouvernements éprouvent une grande satisfaction lorsqu'ils voient leurs ressortissants libérés, tirés d'une situation aussi inacceptable que peut l'être celle d'un otage retenu, donc contre son gré. C'est cela qu'impose l'Irak. Et pourtant je pense que l'on peut dire que la Communauté européenne a maintenu, de manière tout à fait raisonnable, une cohésion au niveau des responsables politiques. Et si vous permettez de me livrer à quelque chose qui est difficile en politique, c'est-à-dire à une prévision sur l'avenir, si l'Irak pense entamer la coalition par des actes de ce type, eh bien, je pense qu'il se trompe complètement, je pense que cette cohésion a été inattaquable. Il se livre simplement à des manoeuvres qui sont peu acceptables.\

QUESTION.- Je voudrais aller un peu plus en avant. Quel va être le rôle de la France au Conseil de sécurité des Nations unies si on pense à légitimer une intervention militaire ? C'est une question qui s'adresse au Président Mitterrand. Je voudrais demander maintenant au Président Gonzalez : quelle serait la position espagnole si il y avait une réponse favorable à cette première question. Une autre question : est-ce que vous êtes venu ici, en France, avec la moitié du

gouvernement, avec la partie la plus critique de votre gouvernement, est-ce que cela a un sens spécial, est-ce que cela a un sens que vous soyez venu, ici à Paris, avec cette partie de votre gouvernement ?

- LE PRESIDENT.- Quant le problème se posera, c'est-à-dire : dépôt d'un projet de résolution, examen de ce projet par les membres permanents du Conseil de sécurité, dont la France fait partie, mais aussi débats avec les quinze membres du Conseil de sécurité, il sera temps de faire connaître à la presse française comme à la presse mondiale le point de vue de la France. Ce qui est vrai c'est que les positions que la France a prises depuis le début du mois d'août montrent bien qu'il est absolument nécessaire que l'Irak débloque sa politique, disons de refus, sur l'ensemble des problèmes qui lui sont posés et particulièrement sur l'évacuation militaire du Koweït, s'il souhaite éviter que les Cinq et les quinze membres du Conseil de sécurité n'en viennent à débattre d'ici peu d'un texte de résolution de ce type, c'est-à-dire, définissant des conditions qui exigeraient, qui autoriseraient une intervention par la force.

- FELIPE GONZALEZ.- Vous voulez parler de l'importance de la délégation et de son sens, eh bien l'importance de la délégation est en accord avec l'importance des sujets que nous avons traités au sein de ce Sommet et, par conséquent, le gouvernement espagnol est représenté de façon importante. Nous sommes très nombreux, nous avons en fait peut-être peu de ministères mais nous avons, quand même, beaucoup de représentants et c'est la moitié du gouvernement effectivement qui s'est déplacé.

- Maintenant, en ce qui concerne la composition de la délégation, eh bien il est évident que la responsabilité en incombe au Président Mitterrand et à son gouvernement. Le gouvernement français nous a invités à une réunion, on a analysé quels étaient les points à traiter bilatéralement et en fonction des points à traiter, nous avons choisi les ministres qui devaient parler de ces problèmes mais de toute façon je suis sûr que tout le monde saura comprendre votre question.

- LE PRESIDENT.- Après tout ce que je viens d'entendre, il faut moi que je regarde de mon côté. Je ne peux pas conclure tout de suite.\

QUESTION.- Je voudrais poser une question au Président Gonzalez. L'Espagne, en tant que membre de la coalition anti-irakienne, considère-t-elle que l'approbation d'une résolution au Conseil de Sécurité des Nations unies sur ce qu'on appelle l'option militaire est absolument indispensable ou bien pense-t-elle que la coalition anti-irakienne est déjà en droit légitime d'employer la force ?

- FELIPE GONZALEZ.- Il me semble que la tournure de votre question est un peu exagérée, la légitimité ou la légitimation trouve son origine dans la résolution des Nations unies. Ce qui ne veut pas dire que nous ne nous en tenions pas, pour certains pays à une conformité parfaite avec la Charte des Nations unies qui ne s'écarte pas de ce que pourrait être une nouvelle résolution. La Charte des Nations unies, c'est vrai, est ouverte à des interprétations variées, la légitime défense peut être interprétée selon plusieurs manières, plusieurs versions. Je pense en tout cas qu'une résolution des Nations unies est nécessaire pour les pays de la coalition. Cela n'aurait pas un caractère obligatoire mais légitimerait disons leurs décisions.\

QUESTION.- Monsieur le Président, quand vous avez parlé de l'Amérique latine, de quoi avez-vous parlé exactement ? De quels sujets avez-vous parlé ? FELIPE GONZALEZ.- Essentiellement nous avons parlé d'un sujet tout à fait concret, c'est-à-dire l'action qu'il est possible d'exercer pour aider au développement de l'Amérique centrale. A d'autres reprises nous avons parlé du développement global de l'Amérique latine, mais ici c'est de l'Amérique centrale que nous avons parlé. Nous sommes en train de parler d'une date de réunion d'un groupe des vingt-quatre qui pourrait peut-être permettre de trouver une solution aux problèmes qui se posent dans la région d'Amérique centrale. La Communauté s'est déjà engagée dans cette région du monde et je crois que les pays de la Communauté verront d'un bon oeil un effort supplémentaire tel que celui qui pourrait se faire dans le cadre du groupe G 24 pour l'Amérique centrale. Et c'est là-dessus surtout que nous avons débattu. On n'a pas parlé de sommes, non absolument pas, c'était la réponse à une question que nous n'avions pas entendue parce que présentée sans micro.\

QUESTION.- Je voudrais savoir si le Président Mitterrand souscrit à la proposition espagnole et italienne d'une conférence sur la coopération en Méditerranée ou pense-t-il qu'il s'agit d'une idée

ranisme à une conférence sur la coopération en méditerranée ce pense en que il s'agit d'une idée un peu prématurée ou que le projet Méditerranée appuyé par la France présente une sorte d'alternative à cette conférence.

- LE PRESIDENT.- J'y ai souscrit d'autant plus que, initialement, il y a déjà quelques années j'en avais pris l'initiative. Elle a été reprise par la suite sous d'autres formes mais avec le même objectif par l'Espagne et par l'Italie. Je ne m'en cache pas les difficultés, mais cet objectif-là est tout à fait désirable.\

QUESTION.- Il y a une question qui touche actuellement trois pays européens sur douze, la France, la Belgique et l'Italie, je ne sais pas si cela concerne encore l'Espagne, il s'agit du réseau Glaiive. M. Chevènement a dit hier que le Président de la République avait dissout la structure de ce réseau, êtes-vous ce Président ?

- LE PRESIDENT.- Je suis ce Président. Je n'ai pas eu un gros effort à faire parce que je pense qu'il n'y avait plus que quelques résidus par ci, par là, dont j'ai appris l'existence avec quelque surprise car tout le monde les avait oubliés.\

QUESTION.- Monsieur le Président, sur l'Europe. Aujourd'hui même les gouverneurs, on pourrait presque dire les technocrates de la banque, ont mis au point un projet. Est-ce qu'il vous satisfait complètement, comment va-t-il s'appliquer et est-ce que en particulier vous êtes prêt à consentir à des transferts de souveraineté dès la deuxième phase, c'est-à-dire dès 1994 en matière monétaire ? D'autre part pouvez-vous nous donner votre sentiment sur le Conseil européen, doit-il en particulier élire et désigner le Président de la Commission ou le Président de la Commission doit-il être désigné par le Parlement ?

- LE PRESIDENT.- Vous nous poussez un peu vite là. Du côté de la banque, nous avons donné notre accord pour que cette banque soit indépendante, qu'elle se détermine elle-même quant aux intérêts de sa fonction.

- Notre accord est complet sur les différentes étapes à prévoir, en particulier sur la deuxième étape. Donc je ne vois pas en quoi nous pourrions nous séparer puisque le système de la banque est prévu, au cours de la deuxième étape. Il n'y a pas de raison de faire d'abandon de souveraineté particulier pour la banque, tout cela doit s'insérer dans un ensemble de dispositions et de nouveaux traités qui aborderont beaucoup d'autres sujets.

- Le rôle du Conseil européen : je pense que plus il y aura d'union politique, plus le rôle du Conseil européen s'imposera puisque c'est une instance composée de tous les chefs d'Etat ou de gouvernement européens, qui sont issus du suffrage universel de leur propre nation. Ils ont donc un rôle éminent à jouer qu'ils ne peuvent pas abandonner à d'autres instances européennes. Mais entre le Conseil européen et la Commission, les moyens d'action en commun sont multiples. Généralement le Conseil européen charge la Commission de mettre en oeuvre les éléments de sa politique c'est ce qui se passe d'ailleurs aujourd'hui. Il faut prendre des éléments qui sont à l'heure actuelle en voie de construction. Donc il ne faut pas poser ce problème en termes antinomiques.

- FELIPE GONZALEZ.- Si vous me le permettez, monsieur le Président, je souhaiterais faire référence à ce qui à mon avis est un peu une erreur d'approche quant à la conception du processus d'union politique, économique et monétaire. Il se pose le problème du transfert de souveraineté. Je pense quant à moi que l'on véhicule toujours l'image de nos pays perdant leur souveraineté. On ne sait pas trop bien au profit de qui, de quoi. Au profit d'une instance tierce qui serait étrangère à chacun d'entre nous ? Je voudrais faire une mise au point qui me paraît élémentaire. Tout ceci n'a rien à voir avec le processus de construction européenne. La souveraineté est transférée pour mieux la partager donc elle ne se perd pas. Nos pays ne vont pas être moins souverains de par le processus de souveraineté européenne, le processus de construction européenne, ils vont simplement partager leur souveraineté. Donc, je crois que l'on se situe ici dans une polémique tout à fait fautive. On pense toujours que l'adversaire c'est celui qui va retenir entre ses mains la souveraineté mais finalement c'est un adversaire tout à fait imaginaire. Donc il faudrait réviser un petit peu notre diagnostic, notre analyse. Il s'agit d'une souveraineté partagée et non perdue et je pense que cela permettrait de tranquilliser un tant soit peu l'opinion publique.

- LE PRESIDENT.- Excellente mise au point.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais savoir si après la rencontre que vous avez eue hier avec les étudiants vous croyez que ceux-ci sont plus tranquilles et je voudrais demander au Président Gonzalez s'il pense que ce phénomène de contestation de jeunes peut se reproduire ou se produire en Espagne avec le phénomène de contagion ?

- LE PRESIDENT.- J'espère que les efforts accomplis par le ministre de l'éducation nationale, qui a proposé un plan d'urgence et proposé un rendez-vous de travail aux coordinations lycéennes, seront entendus. J'ai dit aux lycéens que pour l'essentiel de leurs revendications ayant trait à la démocratie au lycée, ce qui était écrit dans leurs documents me paraissait acceptable. Certaines d'entre elles trouvent déjà une réponse dans des textes. Quelques-unes sont appliquées, d'autres pas, d'autres mal. Il n'y a qu'à mettre l'accent sur ces textes, le cas échéant en émettre d'autres.

- Pour tout ce qui est matériel et implique une traduction financière, il convient d'en discuter, et c'est précisément pourquoi je les ai encouragés à accepter le rendez-vous qui leur était proposé par M. le ministre de l'éducation nationale. Il était même question de délai rapide : je leur ai dit qu'il serait souhaitable que ce rendez-vous ait lieu avant la fin de la semaine. Je ne peux pas vous dire si ce sera le cas, mais puisque les lycéens se disaient pressés - c'était même écrit dans leur texte - le gouvernement était prêt à répondre à cette urgence. Est-ce que ces éléments suffiront : nous verrons bien. Est-ce que les dispositions qui résulteront du débat sur le plan d'urgence correspondront aux désirs des lycéens ? ils le diront. De toute manière, le gouvernement aura fait son devoir. Il sera allé au bout de la discussion. Il n'aura évité aucun débat et aura répondu d'une façon claire, positive dans la plupart des cas, négative si c'est nécessaire. La situation sera claire et chacun prendra ses responsabilités.

- Je suis tout à fait désireux de revoir les lycéens que j'ai reçus à leur demande après avoir été informé par le ministre de l'éducation nationale faisant fonction de Premier ministre. Je les ai entendus avec beaucoup d'intérêt. Je suis convaincu que, s'ils le veulent, un point d'accord peut être établi. Le gouvernement tient à ce que les lycéens comprennent qu'ils sont les bienvenus lorsqu'ils s'expriment - non pas sagement, on ne leur demande pas cela - mais clairement et démocratiquement. Le gouvernement ne fait aucune confusion entre les lycéens qui se sont réunis par milliers dans toutes les villes de province et ceux qui tentent de créer des troubles à l'occasion de ces grandes manifestations, au risque d'embarrasser ou de discréditer la démarche lycéenne. Nous ne confondons pas, nous ne voulons pas confondre et nous ne faisons pas d'amalgame. Nous restons, le gouvernement et moi-même, disponible pour trouver un terme heureux pour tous à la crise qui s'est ainsi affirmée au travers des récentes manifestations lycéennes.

- PRESIDENT GONZALEZ.- Non, je ne crois pas pouvoir répondre à votre question vous avez employé un concept tout à fait connu dans le domaine de l'environnement, un problème de contagion. Il est évident que peut-être ces problèmes n'ont pas de frontière comme les problèmes de l'environnement mais il est évident que je ne peux absolument pas prévoir l'avenir.\

QUESTION.- Simplement une question, monsieur Gonzalez. En ce qui concerne le Sommet qui va se tenir la semaine prochaine à Paris et ceux qui vont se succéder jusqu'à la fin de l'année. Est-ce que le temps sera suffisant pour qu'il puisse penser à un remaniement éventuel de son gouvernement.

- PRESIDENT GONZALEZ.- Il est évident que vous répondez déjà à votre question puisque vous me dites que je n'aurai pas le temps de penser à un remaniement de mon gouvernement. Maintenant pour en revenir à votre première question à la question essentielle, c'est-à-dire l'importance de la conférence qui va se tenir la semaine prochaine il est évident qu'il vaut mieux en tirer les enseignements après qu'elle s'est tenue mais je crois qu'il y a un certain nombre de faits qui donnent à cette conférence une importance toute particulière en plus bien sûr d'autres événements qui pourront être étudiés après.

- Je veux parler d'abord que pour la première fois on va signer un accord de désarmement conventionnel. Il semblerait que cela déjà est une dimension extraordinaire, deuxième élément pour la première fois se réunisse, je ne veux pas parler des signatures mais pour la première fois

se réunissent des chefs d'Etat et de gouvernement de l'ensemble de l'Europe, de la totalité de l'Europe, plus les Etats-Unis et le Canada, il s'agit donc d'une étape que nous pourrions qualifier d'étape de début de nouveau siècle de fin de la guerre froide, de début d'une nouvelle ère où l'on ne veut plus être antagoniste. Donc le fait que cette réunion se tienne dans cette ambiance me semble déjà avoir une signification extrêmement importante. Bien sûr peut-être les circonstances ne permettront pas d'être aussi ambitieux que nous aimerions le faire mais je crois qu'il s'agit d'une rencontre tout à fait importante qui se tient à une période historique. Bien sûr d'autres voudront peut-être encore davantage essayer d'aller vers une institutionnalisation tranquille de la sécurité de l'unité européenne mais de toute façon je suis très heureux que cette réunion se tienne.

- LE PRESIDENT.- Nous avons en effet une grande ambition pour l'Europe, l'Espagne et la France qui se retrouvent sur ce sujet comme sur les autres.\